
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 JUIL 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00811 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de deux (02) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Agro-alimentaire, à former à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), session 2021.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES LYCÉES ET COLLÈGES TITULAIRES DU CAET OPTION: AGRO-ALIMENTAIRE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	SOSSO SAMSON GANADOLO	322839U	2119_1916_2145_0343	28/07/89
2°	SOURABIE SIBIRI BOUBACAR N'GABLA	322835V	2119_1916_2159_5303	25/04/90

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon